



Rapport financier
semestriel

au 30 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

SIPAREX CROISSANCE

Poursuite de la stratégie de liquéfaction du portefeuille de participations

SIPAREX CROISSANCE, dont la durée de vie doit expirer le 31 décembre 2014, est gérée depuis la réforme adoptée en 2005 comme un fonds d'investissement qui poursuit une politique active de désinvestissement et ne prend plus de nouvelles participations.

Le résultat net du semestre atteint 1,6 M€

Au 1^{er} semestre 2013, la Société affiche un résultat* bénéficiaire de 1,6 M€, contre 2,5 M€ réalisés pour la même période en 2012 (et un total de 2,8 M€ pour l'ensemble de l'exercice 2012), et un rendement de 8 % des fonds propres.

Le programme de cessions engagé se poursuit et représente 6,7 M€ sur la période.

Les provisions pour dépréciation du portefeuille ont quant à elles peu varié au cours du semestre.

** La société a transféré le 5 septembre 2011 ses titres du marché réglementé EURONEXT vers le marché organisé NYSE ALTERNEXT à Paris. Elle a fait le choix de changer de référentiel comptable et a opté pour les normes françaises à compter du 1^{er} janvier 2012. Elle n'établit en conséquence plus de comptes consolidés sous format IFRS.*

L'Actif Net Réévalué par action se stabilise

L'Actif Net Réévalué, qui prend en compte les plus-values latentes sur le portefeuille de participations, s'établit à 28,20 € par action au 30 juin 2013, en retrait de 1,3 % par rapport au 31 décembre. Cette évolution s'explique par la dilution consécutive à l'OPRA réalisée en mai 2013 à une valeur par action supérieure à l'Actif Net Réévalué.

Le portefeuille de participations, dont la valorisation reste stable, atteint 16 M€ en valeur réévaluée contre 21,8 M€ à fin 2012, consécutivement aux cessions réalisées.

Il convient de rappeler que l'arrêt des investissements depuis 2006 ne concourt plus à la reconstitution des plus-values latentes sur le portefeuille et que la stratégie de la Société, qui vise à optimiser la situation des actionnaires, est susceptible d'entraîner une érosion de l'actif net réévalué par action.

La sixième Offre Publique de Rachat d'actions a rencontré un franc succès

L'OPRA d'un montant de 15 M€ réalisée en mai 2013, et représentant 41 % du capital, a été suivie par 80 % des actionnaires. Elle porte à 145 M€ les sommes versées aux actionnaires au cours des huit dernières années, représentant environ 130 % des fonds propres de la Société au moment de la mise en place de la réforme du mode de gestion.

Perspectives de l'exercice

Siparex Croissance poursuit la politique de désinvestissement de son portefeuille durant ce second semestre 2013.

La réduction progressive du nombre de lignes de participations rend toutefois plus aléatoires et plus volatils les résultats de la société.

* * *

Les éléments financiers pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013 ont été examinés par le Conseil de surveillance le 25 septembre 2013.

SIPAREX CROISSANCE conduit une gestion extinctive de son portefeuille et de ce fait, ne procède plus à de nouveaux investissements.

La Société retourne à ses actionnaires la trésorerie générée par les cessions sous forme de réductions de capital (OPRA) et de dividendes.

SIPAREX CROISSANCE représente environ 2 % des actifs gérés par SIGEFI, la société de gestion de l'ensemble du groupe Siparex.

SIPAREX CROISSANCE, cotée sur NYSE Alternext à Paris
Code ISIN FR0000061582 – Code Reuters ALSIP.PA – code Bloomberg SIX:FP

Contact : Valérie GERBET, Directeur administratif et financier, v.gerbet@siparex.com
Tél : 04 72 83 23 23 - www.siparexcroissance.com



Grant Thornton

KPMG Audit
51, rue de Saint-Cyr
CP 409
69338 Lyon Cedex 9
France

Membre français de Grant Thornton International
42, avenue Georges Pompidou
69442 Lyon Cedex 03
France

Siparex Croissance S.C.A.

**Rapport d'examen limité des
commissaires aux comptes sur
les comptes individuels
semestriels**

Période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013
Siparex Croissance S.C.A.
139 rue Vendôme - 69006 Lyon
Ce rapport contient 34 pages
Référence : L133-51



KPMG Audit
51, rue de Saint-Cyr
CP 409
69338 Lyon Cedex 9
France

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International
42, avenue Georges Pompidou
69442 Lyon Cedex 03
France

Siparex Croissance S.C.A.

Siège social : 139 rue Vendôme - 69006 Lyon
Capital social : €11.073.795

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes individuels semestriels

Période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013

Monsieur le Président de la Gérance,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Siparex Croissance S.C.A. et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes individuels semestriels de la société Siparex Croissance S.C.A. relatifs à la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes individuels semestriels ont été établis sous la responsabilité de la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes individuels semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes individuels semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société au 30 juin 2013, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Lyon, le 20 septembre 2013

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Massonnat
Associé

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Françoise Méchin
Associée

Bilan actif

SIPAREX CROISSANCE

Etats de synthèse au 30/06/2013

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	2 849,73	2 849,73		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	85 025,02	85 024,98	0,04	17,43
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	111 559,71		111 559,71	184 573,02
Autres titres immobilisés	31 556 920,52	16 808 367,33	14 748 553,19	18 958 541,73
Prêts	24,00		24,00	24,00
Autres immobilisations financières	306 842,41	70 346,74	236 495,67	1 049 440,08
ACTIF IMMOBILISE	32 063 221,39	16 966 588,78	15 096 632,61	20 192 596,26
Stocks				
Créances				
Fournisseurs débiteurs				2 614,89
Personnel	0,01		0,01	
Autres créances	209 734,27	62 998,37	146 735,90	220 587,65
Divers				
Valeurs mobilières de placement	497 263,00		497 263,00	497 263,00
Disponibilités	5 635 709,60		5 635 709,60	14 052 140,70
Charges constatées d'avance	22 049,88		22 049,88	
ACTIF CIRCULANT	6 364 756,76	62 998,37	6 301 758,39	14 772 606,24
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	38 427 978,15	17 029 587,15	21 398 391,00	34 965 202,50

Bilan passif

SIPAREX CROISSANCE

Etats de synthèse au 30/06/2013

	Net au 30/06/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Capital social ou individuel	11 073 795,00	18 832 425,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	430 945,14	730 945,50
Réserve légale	1 883 242,50	1 883 242,50
Autres réserves	1 145 037,00	1 145 037,00
Report à nouveau	3 365 577,88	7 535 944,34
Résultat de l'exercice	1 570 294,15	2 799 011,29
CAPITAUX PROPRES	19 468 891,67	32 926 605,63
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>17 252,37</i>	<i>16 495,93</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	17 252,37	16 495,93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	582 725,56	619 493,12
<i>Personnel</i>	<i>68 906,06</i>	<i>115 051,79</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>60 485,36</i>	<i>86 763,48</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>20 311,54</i>	<i>21 026,11</i>
Dettes fiscales et sociales	149 702,96	222 841,38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 179 766,43	1 179 766,43
Autres dettes	52,01	0,01
DETTES	1 929 499,33	2 038 596,87
TOTAL PASSIF	21 398 391,00	34 965 202,50

COMPTE DE RESULTAT

SIPAREX CROISSANCE

Etats de synthèse au 30/06/2013

	du 01/01/13 au 30/06/13	du 01/01/12 au 31/12/12
PRODUITS		
Autres produits	33,00	5 507,76
Total	<u>33,00</u>	<u>5 507,76</u>
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	205 851,56	825 162,36
Total	<u>205 851,56</u>	<u>825 162,36</u>
MARGE SUR M/SES & MAT	-205 818,56	-819 654,60
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	27 693,48	40 789,89
Salaires et Traitements	123 795,48	320 621,84
Charges sociales	62 349,78	141 177,07
Amortissements et provisions	17 587,04	8 790,30
Autres charges	26 400,00	60 583,07
Total	<u>257 825,78</u>	<u>571 962,17</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	-463 644,34	-1 391 616,77
Produits financiers	659 717,43	4 683 204,30
Charges financières	4 058,38	698 009,23
Résultat financier	<u>655 659,05</u>	<u>3 985 195,07</u>
RESULTAT COURANT	192 014,71	2 593 578,30
Produits exceptionnels	6 230 723,69	6 404 334,33
Charges exceptionnelles	4 852 444,25	6 198 901,34
Résultat exceptionnel	<u>1 378 279,44</u>	<u>205 432,99</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 570 294,15	2 799 011,29

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux au 30 juin 2013 se caractérisent par un montant total de bilan de 21 398 391 € et un bénéfice de 1 570 294,15 €.

Les notes ci-après, font partie intégrante des comptes semestriels qui ont été établis, en euros, le 19 juillet 2013 par la Gérance.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect de la règle de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux principes et méthodes définis par la loi du 30 avril 1983, le décret du 29 novembre 1983 et le plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées par les logiciels informatiques amortis sur 12 mois, au prorata du temps écoulé entre leur acquisition et la clôture de l'exercice.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilité selon le mode linéaire ou dégressif. A la date du 30 juin 2013, les immobilisations corporelles détenues sont intégralement amorties.

TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant. Les méthodes d'évaluation retenues sont indiquées au paragraphe X de l'annexe.

Le cours d'entrée des titres cédés est estimé suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT, SICAV ET FCP

La valeur d'inventaire de ces titres est évaluée au cours de la dernière valeur liquidative connue à la date de clôture. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

INTERETS COURUS ET PLUS-VALUES LATENTES

Les coupons courus sur les titres de participation et de placement sont comptabilisés à la clôture de l'exercice et à date de situation.

Au 30 juin 2013, les plus-values latentes sur les titres de placements et les autres immobilisations financières, hors titres immobilisés de l'activité de portefeuille, s'élèvent à 5 K€.

Les plus-values latentes existant au 30 juin 2013 sur les titres immobilisés de l'activité de portefeuille figurent pour information dans le tableau de valeur estimative du portefeuille de TIAP et ne sont pas comptabilisées.

CREANCES NON RATTACHEES AUX TITRES DE PARTICIPATION

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En vue d'améliorer l'information financière, les comptes annuels sont présentés en conformité avec l'avis n° 64 CNC applicable à l'activité de portefeuille.

II - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

MECANISME D'ASSURANCE DES PARTICIPATIONS

La société n'a pas opté pour des couvertures d'assurance de type OSEO Garantie dans le cadre de son activité de prises de participations.

REGIME FISCAL

La société a opté, à compter du 1^{er} janvier 2001, pour le nouveau régime fiscal des sociétés de capital risque qui prévoit, pour les sociétés qui en bénéficient, une exonération quasi-totale d'impôt sur les sociétés en contrepartie d'une activité exclusive de gestion de participations dans le cadre de l'activité de capital risque exercée.

ACTIVITE DE CAPITAL RISQUE

La société a historiquement co-investi, dans des sociétés dites de « venture capital » dont l'activité est essentiellement axée sur les métiers de la nouvelle économie, les sciences de la vie et la haute technologie.

Le montant brut de ces investissements s'élève, au bilan du 30 juin 2013, à 415 K€ pour un montant net de provisions de 22 K€.

Par ailleurs, outre sa participation dans SUDINNOVA SA d'un montant brut de 76 K€ (identique au montant net), la société détient également une participation dans le trust de liquidation du fonds de « venture capital » SBV VENTURE PARTNERS d'un montant total de 2 493 K€. Cette participation est totalement provisionnée dans les comptes au 30 juin 2013.

Au global, les investissements en « venture capital », y compris la participation dans la société SUDINNOVA SA, ressortent à 2 984 K€ en valeur brute et 98 K€ en valeur nette, et représentent 0,66 % du portefeuille net de la société au 30 juin 2013.

EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHE

Risque de liquidité

Le passif du bilan est constitué à hauteur de 90,98 % par les capitaux propres, le solde étant représenté par des dettes.

La société s'assure, de façon permanente, qu'elle dispose de liquidités suffisantes afin de faire face à ses passifs ainsi qu'à la totalité de ses engagements hors bilan, notamment constitués de garanties d'actif/passif délivrées lors de la cession de participations.

En outre, la société n'a pas contracté d'emprunt et n'a pas souscrit de couverture en taux ou en devises.

Risque actions

a) Actions cotées

Les investissements en titres de sociétés cotées résultent principalement de l'introduction en bourse de sociétés déjà existantes dans le portefeuille de la société.

Ils ont été réalisés directement par la société et représentent 0,27 % de la valeur brute des participations et 0,15 % de leur valeur nette : à cet égard, le risque sur actions n'est pas significatif.

Actions cotées	Valeur brute	Dépréciations	Valeur de marché	Plus-values latentes
En euros	-----	-----	-----	-----
Alternext	85 860	64 271	21 589	
TOTAL	85 860	62 647	21 589	

La sensibilité du résultat de la société à une baisse de 10% de la valeur de marché, au 30 juin 2013, du portefeuille d'actions est non significative.

b) Actions non cotées

69,33% du portefeuille de participations en valeur historique (22 millions d'euros en valeur brute ,10 millions d'euros en valeur nette) sont évalués selon des multiples faisant appel à des critères boursiers.

La sensibilité du résultat de la société à une baisse de 10% des multiples boursiers ne présenterait aucune incidence significative.

c) Actions SIPAREX CROISSANCE détenues en propre (auto-détention) et en-cours de trésorerie dans le cadre du contrat de liquidité :

Au 30/06/2013	Valeur comptable	Valeur de marché
En euros	-----	-----
Autres immobilisations financières (titres)	62 084	59 340
Autres immobilisations financières (en-cours de trésorerie sur contrat de liquidité)	42 752	42 752
TOTAL	104 836	102 092

La sensibilité du résultat de la société à une baisse de 10% du portefeuille détenu en actions propres par rapport à sa valeur de marché au 30/06/13 ressort à 3 K€.

Risque de taux

La majorité des placements de trésorerie (85,78 % en valeur) est réalisée sur des supports à taux fixe, l'autre partie est investie en parts de fonds commun de placement monétaire.

Le portefeuille de participations n'est pas concerné par le risque de taux.

Risque de change

La société n'a plus d'engagement de souscription libellé en devises au 30 juin 2013.

Elle détient, essentiellement, une participation résiduelle, intégralement provisionnée, dans le trust de liquidation du fonds américain SBV Venture Partners dont les engagements de souscription ont été entièrement libérés ainsi qu'une ligne en co-investissement avec les fonds de venture capital gérés par le groupe.

III - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES

Garanties sur cessions de titres

Lors de la cession de titres de participation, la société SIPAREX CROISSANCE a été amenée à consentir aux cessionnaires des garanties ponctuelles d'actif et de passif ou spécifiques dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dates d'échéance	Montants au 30/06/13
29/12/2013	117 K€
30/11/2014	6 103 K€*
TOTAL	6 220 K€

A la date d'arrêté des comptes de la situation, la société n'a identifié aucun risque avéré relatif à ces garanties données.

*La société a consenti, à l'occasion de la cession de ses titres EPICEA en 2010, une garantie de passif aux nouveaux actionnaires de cette société portant sur un litige auquel EPICEA était partie et initiée par un ancien consultant de l'une de ses participations.

Une assignation, à l'objet identique à la première, venant à nouveau d'être effectuée par cette même personne physique, la garantie de passif précitée a été étendue à ce litige. Cette extension ainsi que la signature de l'avenant correspondant a été autorisée par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 28 mars 2013.

Le délibéré dans cette affaire devrait être rendu début octobre 2013.

Autres engagements donnés

La société SIPAREX CROISSANCE s'est engagée, vis-à-vis de l'une de ses participations, à renoncer à la possibilité de convertir les obligations qu'elle détient et à percevoir la prime de non conversion attachée d'un montant de 16 K€ à échéance au 30/09/2014 et a accordé une promesse de cession d'actions pour un montant de 650 K€ à la date du 27/09/2013.

Cautions bancaires délivrées

Néant

ENGAGEMENTS RECUS

Dans le cadre de la cession de l'une de ses participations, la société SIPAREX CROISSANCE a consenti, jusqu'au 30/06/2014, un crédit vendeur portant sur un montant de 69 K€ et bénéficie, à ce titre, du nantissement des actions cédées.

De plus, la société a accordé une promesse d'acquisition d'actions pour un montant de 650 K€ à échéance 27/09/2013 et elle bénéficie d'un complément de prix conditionnel dans le cadre de la sortie d'une ligne de participation à hauteur de 459 K€ au 30/06/2014.

Autres engagements reçus et donnés liés aux participations du portefeuille

Dans le cadre de la gestion du portefeuille de participations, des engagements courants ont été reçus ou donnés par la société visant, notamment, à mettre en place des partages de plus-values à terme,

S.C.A. SIPAREX CROISSANCE

au 30 juin 2013

des révisions ou des compléments de prix, des mécanismes de conversion d'obligations et des modalités de sortie à échéance.

Ces différents éléments, conditionnés par l'atteinte de résultats ou de « milestones » lors des exercices futurs, ne sont pas évaluables à la date de clôture, compte tenu de leur définition.

La société SIPAREX CROISSANCE bénéficie, en outre, de droits de suite obtenus lors de la cession de certaines participations, au titre desquelles les cessionnaires s'engagent à lui rétrocéder une part des plus values qu'ils réaliseraient s'ils recédaient les lignes concernées à des tiers jusqu'à une date donnée. Ces produits potentiels ne sont, par nature, pas évaluables.

ENGAGEMENTS EN MATIERE D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE ET DE RETRAITE

La société a souscrit, à effet du 1^{er} janvier 2003, auprès d'une institution de prévoyance, une convention d'assurance collective couvrant le paiement des indemnités de fin de carrière (IFC).

Par ailleurs, elle a souscrit un contrat de retraite supplémentaire à prestations définies (Art.39) auprès d'une compagnie d'assurance.

Compte tenu du mode de gestion de SIPAREX CROISSANCE, le coût de ces contrats est pris en charge par SIGEFI et compris dans la rémunération forfaitaire de la gérance.

LITIGES

Provisions non courantes :

Aucune provision n'a été constatée au bilan de la société SIPAREX CROISSANCE au 30 juin 2013.

Procédures en cours :

La société SIPAREX CROISSANCE doit faire face aux deux procédures contentieuses décrites ci-après, engagées à son encontre.

En date du 1^{er} août 2007, SIPAREX CROISSANCE s'est vue assignée, conjointement avec une autre société du Groupe et deux investisseurs tiers, par l'ancien président de l'une de ses participations.

Le demandeur réclame la reconnaissance du caractère abusif de sa révocation et l'exécution d'un protocole d'accord signé, notamment, par ces 2 structures et prévoyant une obligation d'achat des titres de la participation détenus par le demandeur pour un montant de 320 K€ (dont 95 K€ pour SIPAREX CROISSANCE) outre des intérêts ainsi qu'une somme de 10 000 € au titre de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile.

L'affaire est pendante devant le Tribunal de Commerce de Toulouse.

Par ailleurs, le 27 novembre 2007, le liquidateur judiciaire de cette même participation a assigné SIGEFI, en qualité de membre du conseil de surveillance, devant le Tribunal de Commerce d'Auch dans le cadre d'une expertise judiciaire visant à déterminer les causes des difficultés ayant conduit à la mise en liquidation de cette société.

L'expert a rendu son rapport le 6 novembre 2009. Le 25 juin 2010, SIGEFI a été assignée par le mandataire judiciaire devant le Tribunal de Commerce d'Auch, *in solidum* aux côtés des dirigeants de cette participation et des autres membres du Conseil de Surveillance, dans le cadre d'une action en comblement de passif.

Cette affaire est pendante devant le Tribunal de Commerce d'Auch.

Un protocole transactionnel visant à mettre fin aux deux contentieux précités est actuellement en cours de signature ainsi que le désistement de l'ancien Président de la participation de la procédure devant le Tribunal de Commerce de Toulouse.

Par ailleurs, il est rappelé qu'une convention de répartition des charges induites par une action en responsabilité, autorisée par le Conseil de Surveillance de SIPAREX CROISSANCE lors de sa réunion du 19 avril 2005, prévoit:

S.C.A. SIPAREX CROISSANCE

au 30 juin 2013

- pour le cas où, alors que plusieurs véhicules d'investissement (sociétés ou fonds communs de placement) ont co-investi dans une même société :
 - . une action serait engagée par des tiers à l'encontre d'un ou plusieurs des fonds ou sociétés investisseurs, mais non de tous, sur le fondement de la responsabilité civile quasi-délictuelle, de la responsabilité des mandataires sociaux ou de l'article 1142 du Code Civil,
 - . une action serait engagée contre tous les co-investisseurs, mais se traduirait par des conséquences financières qui ne seraient pas proportionnelles au montant de leurs investissements respectifs,
- et où les conséquences financières de ces actions ne seraient pas intégralement prises en charge par les assureurs au titre des polices d'assurances, que la part laissée à la charge des véhicules d'investissement, sociétés et fonds (dans la limite et les conditions prévues dans leur règlement), serait répartie entre eux à proportion de leurs investissements respectifs en fonds propres et quasi fonds propres.

Il n'existe pas d'autre litige ou arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la société, son activité et son résultat.

IV - NOTES SUR LE BILAN ACTIF
(en milliers d'euros)

ACTIF IMMOBILISE :

Les mouvements du semestre sont les suivants :

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture

Immobilisations incorporelles	3	0	0	3
Immobilisations corporelles	85	0	0	85
Immobilisations financières (hors virements de poste à poste)	37 549	273	5 847	31 975
TOTAL	37 637	273	5 847	32 063

Amortissements et provisions pour dépréciation	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture

Immobilisations incorporelles	3	0	0	3
Immobilisations corporelles	85	0	0	85
Autres immob. financières	17 356	4	481	16 879
TOTAL	17 444	4	481	16 967

<u>Etat des créances :</u>	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	307	241	66
Actif circulant et intérêts bancaires courus	233	93	140
TOTAL	540	334	206

<u>Provision pour dépréciation d'actifs circulants :</u>	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde de clôture
Provision sur créances	45	18	0	63
Provision pour dépréciation des VMP	0	0	0	0
TOTAL	45	18	0	63

S.C.A. SIPAREX CROISSANCE
au 30 juin 2013

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN :

Immobilisations financières	137
Autres créances	0
Disponibilités	1

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : 22

V - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)

CAPITAL SOCIAL :	Nombre d'actions O	Nombre d'actions B
Titres en début d'exercice	1 252 315	3 180
Titres émis		
Titres annulés	517 242	
	-----	-----
Titres en fin d'exercice	735 073	3 180
Valeur nominale	15,00 €	15,00 €

Une OPRA est intervenue courant mai 2013, à cette occasion 517 242 titres ont été annulés.

Les actions B sont des actions de catégorie conférant des dividendes privilégiés qui se substituent à une partie de la rémunération aléatoire versée à la gérance (cf paragraphe IX-1.2). Ces actions sont détenues par votre Gérant ou des salariés actuels ou anciens de ce dernier.

Provisions	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Solde à la clôture
Provision pour risques et charges	0	0	0	0	0
Provision pour pertes de change	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0

Etat des dettes	Montant brut	à 1 an au +	+1 an - 5 ans	à + de 5 ans
	-----	-----	-----	-----
Etablissements de crédit	17	17		
Fournisseurs	583	583		
Dettes fiscales & sociales	150	150		
Dettes sur immobilisations financières	1 180	80	1 100	
	-----	-----	-----	-----
TOTAL	1 930	830	1 100	

Les dettes sur immobilisations financières comprennent les engagements de souscription non libérés pris par la société dans les FCPR SIPAREX ITALIA et SIPAREX IBERIA I.
 Ces engagements de souscription ne devraient pas faire l'objet d'appels à l'avenir.

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DU BILAN :

Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	17
Fournisseurs	461
Dettes fiscales et sociales	110

VI - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT
(en milliers d'euros)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES :

Néant

AMORTISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS :

Non applicable

VII - AUTRES INFORMATIONS

ACTIONS PROPRES :

Au 30 juin 2013, la société détient 2 447 de ses propres actions pour un montant global net de 62 084,19 €. Ces actions ont été acquises au titre du contrat de liquidité géré par la société de bourse Portzamparc et sont comptabilisées en autres immobilisations financières.

Au titre du contrat de liquidité, SIPAREX CROISSANCE a acquis, au cours de ce semestre, 4 753 actions au prix moyen de 25,95 €, et en a cédé 3 841 au prix moyen de 26,02 €.

Enfin, dans le cadre du programme de rachat d'actions décidé par les assemblées générales des 31 mai 2012 et 20 juin 2013, la société n'a acquis aucun titre, hormis ceux acquis dans le cadre du contrat de liquidité.

REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE :

Les sommes allouées aux organes de surveillance pour ce semestre s'élèvent à 26 400 euros.

La rémunération de la gérance est présentée au paragraphe IX de la présente annexe.

EFFECTIF MOYEN:

Cadres	2
Employés	1

Total	3

ENTREPRISES LIEES :

Montant des créances et dettes relatives aux entreprises liées (en milliers d'euros).

	<u>Créances</u>	<u>Dettes</u>
SIGEFI		311

VIII - DETAIL DES PRODUITS ET DES CHARGES
(en milliers d'euros)

PRODUITS A RECEVOIR :

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

<u>Créances rattachées à des participations</u>	<u>137</u>
Dividendes	123
Intérêts courus sur obligations convertibles	12
Intérêts courus sur comptes courants	2
<u>Autres créances</u>	<u>0</u>
<u>Disponibilités</u>	<u>1</u>
Intérêts courus à recevoir	0
Intérêts courus sur CDN et CAT	1
TOTAL	<u>138</u>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :

TOTAL **22**

VIII - DETAIL DES PRODUITS ET DES CHARGES
(en milliers d'euros)

CHARGES A PAYER :

<u>Emprunts et dettes établissements de crédit</u>	<u>17</u>
Intérêts bancaires à payer	17
<u>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>461</u>
Fournisseurs factures non parvenues	150
Factures à recevoir de SIGEFI	311
<u>Dettes fiscales et sociales</u>	<u>110</u>
Dettes provisions congés payés	24
Autres charges de personnel	37
Charges sociales sur congés payés	12
Charges sociales sur gratifications	21
Etat charges à payer	11
Charges fiscales sur congés payés	4
TOTAL	<u>588</u>

IX - REMUNERATION DE LA GERANCE

L'assemblée générale du 31 mai 2005 a statué sur une modification du mode de gestion de la société pour le calquer sur celui d'un fonds de capital investissement ce qui a conduit à réduire sa durée de vie à dix ans, durée habituelle pour ce type de véhicule financier, en subdivisant cette période en deux parties : une première au cours de laquelle la société continuerait à investir, et l'autre, au cours de laquelle il n'y aurait plus d'investissements (sauf réinvestissements sur les lignes du portefeuille existant) et qui serait consacrée à la cession du portefeuille résiduel, se traduisant par des distributions de la trésorerie excédentaire aux actionnaires.

Les modalités de sa rémunération forfaitaire sont restées identiques à celles fixées par l'assemblée générale du 25 juin 1998 et modifiées par les assemblées générales des 18 mai 1999 et 27 avril 2000.

L'assemblée générale du 27 juin 2001 a décidé la neutralisation des éléments de distribution de la société EPICEA en faveur de la société SIPAREX CROISSANCE en ce qui concerne la rémunération aléatoire. Cette modification a pris effet à compter de l'exercice 2000.

L'assemblée générale du 22 mai 2002 a décidé d'inclure dans les charges dites structurelles la cotisation annuelle versée au CLUB SIPAREX, correspondant à 0,1% des capitaux propres moyens de la société. Cette modification a pris effet à compter de l'exercice 2002.

L'assemblée générale du 2 avril 2004 a décidé la neutralisation du montant libéré de la souscription de la société dans les fonds SIPAREX IBERIA I et SIPAREX ITALIA pour la détermination des capitaux propres servant au calcul des rémunérations forfaitaire et aléatoire ainsi que la neutralisation des éléments de distribution de la société EPICEA en faveur de la société SIPAREX CROISSANCE en ce qui concerne la rémunération forfaitaire et des éléments de distribution des fonds SIPAREX ITALIA et SIPAREX IBERIA I en faveur de la société SIPAREX CROISSANCE en ce qui concerne les rémunérations forfaitaire et aléatoire. Cette modification a pris effet le 1^{er} janvier 2004.

L'Assemblée Générale du 31 mai 2005 a renouvelé, par anticipation, le mandat de gérant de la société SIGEFI pour une durée de six ans et a statué sur une modification des modalités de calcul de la rémunération aléatoire, comme précisé ci-après.

L'Assemblée Générale du 7 juin 2011 a renouvelé le mandat pour la durée statutaire de six années, les conditions de rémunération demeurant inchangées.

1.1 Rémunération forfaitaire

Cette rémunération est égale à 2,35 % de la moyenne des capitaux propres de la société.

Le tableau ci-après fait état des divers éléments ayant conduit à la détermination de la rémunération forfaitaire de la gérance.

Coûts de fonctionnement nets (hors bonus de performance et hors éléments exceptionnels)

	au 31 décembre 2012 (en K€)	au 30 juin 2013 (en K€)
Charges opérationnelles	678	269
Charges structurelles (Charges propres)	654	172
	_____	_____
Charges de fonctionnement brutes	1332	441
Total des produits et débours		
	_____	_____
Charges de fonctionnement nettes (avant rémunération aléatoire)	1 332	441

Au cours de ce semestre, les charges opérationnelles se sont élevées à 269 K€; compte tenu de l'absence de charge et produit exceptionnels, les coûts nets de fonctionnement (hors charges structurelles) se sont élevés à 269 K€.

Cette somme de 269 K€ correspond au taux de 2,35% appliqué à la moyenne des capitaux propres de la société, retraités conformément aux dispositions statutaires, soit :

$$22\,921\text{ K€} \times 2,35\% / 2 = 269\text{K€}$$

Par ailleurs, la société a supporté des honoraires directement liés à des cessions de participations pour un montant total de 5 K€, non inclus dans les charges opérationnelles et structurelles mentionnées ci-dessus.

1.2 Rémunération aléatoire (bonus de performance)

L'évolution du mode de gestion de SIPAREX CROISSANCE se traduisant par une diminution progressive de ses capitaux propres, compte tenu des offres publiques de rachat d'actions (OPRA) et des distributions de résultats d'ores et déjà réalisées et restant à mener dans ce cadre, les bases de calcul de la rémunération aléatoire de la Gérance (et des actions de catégorie « B » créées sur décision de l'Assemblée Générale mixte du 2 avril 2004 et détenues par les principaux gestionnaires personnes physiques de la Société (boni de performance) ont été ajustées afin qu'ils ne bénéficient pas de façon indue de la réforme aux dépens des actionnaires de SIPAREX CROISSANCE.

En effet, en l'absence d'aménagement, la réduction progressive des capitaux propres de SIPAREX CROISSANCE aurait eu pour effet une hausse de la rémunération aléatoire, le taux de rendement minimum déclenchant les bonus s'appliquant sur une base en diminution chaque année.

Afin de corriger cet effet mécanique, l'Assemblée Générale a décidé :

- de retenir comme assiette de calcul, jusqu'à l'extinction de SIPAREX CROISSANCE, à laquelle s'applique le taux de rendement minimum déclenchant la rémunération aléatoire, les capitaux propres sociaux de la société constatés au 31 décembre 2004.
- que le résultat net servant de référence au calcul de la rémunération aléatoire soit corrigé des plus ou moins values nettes d'impôt sur les sociétés constatées sur la cession de la société SPM SIPAREX SAS, détentrice de la marque « SIPAREX », et donc d'aménager la définition de « Résultat Net » contenue à l'article 12.III des statuts, pour les seuls besoins de calcul de la rémunération aléatoire et des dividendes prioritaires attachés aux actions de

S.C.A. SIPAREX CROISSANCE

au 30 juin 2013

catégorie « B » (mais pas pour le calcul de la rémunération forfaitaire définie par l'article 12.III des statuts).

- de « figer » le taux de référence (taux minimum de rendement déclenchant le bonus) pour la vie résiduelle de la société à 5,31%.

Le résultat de ce semestre associé à ceux des deux précédents exercices n'autorise pas votre gérant, la société SIGEFI, à percevoir une rémunération aléatoire (bonus de performance) ; corrélativement, les porteurs d'actions de catégorie « B » (cf paragraphe 5 : Notes sur le Bilan Passif - Capital Social) ne bénéficieront pas du dividende prévu à l'article 18 des statuts.

X - TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

Le portefeuille de TIAP est évalué conformément aux modalités d'évaluation des TIAP définies par les « Valuation Guidelines » préconisées par l'IPEV (International Private Equity and Venture Capital).

Ainsi, le portefeuille est évalué en « Juste Valeur » pour la détermination des provisions pour dépréciation et le calcul de l'actif net réévalué. Les plus-values nettes ne sont pas comptabilisées.

1°/ Sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé (« non cotées »):

Les valeurs ou titres non cotés sont évalués à leur prix de souscription ou d'acquisition pendant une période d'une année suivant ces opérations, sauf lorsqu'il est constaté une détérioration notable de la situation et des perspectives de la société émettrice.

Lors d'une opération récente sur les titres de la société émettrice, effectuée par un tiers, dans des volumes significatifs et dans des conditions normales (c'est-à-dire, notamment, donnant l'accès à des droits identiques à ceux des titres détenus par SIPAREX CROISSANCE et départies d'enjeux stratégiques très différents de ceux qui ont justifié l'investissement), la valorisation des titres peut être établie sur la base de la valeur de référence pour cette opération.

De même, lorsque les titres détenus par SIPAREX CROISSANCE font l'objet d'une offre de rachat par un tiers, la valorisation de ces titres est établie sur la base de cette valeur de référence.

Tout élément susceptible de diminuer de façon substantielle la valeur d'un investissement doit être intégré dans l'évaluation des titres ou valeurs détenus par SIPAREX CROISSANCE, notamment dans les cas de figure suivants:

- performances ou perspectives de l'entreprise inférieures aux anticipations sur lesquelles la décision d'investissement a été fondée,
- performances systématiquement inférieures aux prévisions,
- objectifs stratégiques de la participation non atteints ou différés durablement,
- fragilisation durable de la participation (départ d'hommes clé, litiges, procès ...).

Dans ces cas de figure, la valeur de l'investissement est diminuée du montant approprié reflétant cette évolution, afin d'obtenir une Juste Valeur de l'investissement.

En pratique, en l'absence d'informations suffisantes ou d'autres références, la diminution de valeur s'appliquera par tranches de 25%, mais pourra s'appliquer par paliers de 5%, notamment lorsque la valeur résiduelle nette de la société sera égale ou inférieure à 25% de la valeur d'investissement d'origine.

Dans les autres cas que ceux ci-dessus précisés, la Juste Valeur de l'investissement est calculée selon les méthodologies suivantes :

➤ La valorisation selon les Multiples de résultats, consistant à capitaliser les résultats de l'entreprise, est la méthodologie la plus fréquemment utilisée, et particulièrement adaptée pour l'évaluation des investissements dans des entreprises établies, profitables (ou intégrant des pertes ponctuelles retraitées pour obtention d'éléments normalisés), et qui évoluent en conformité avec les attentes initiales de SIPAREX CROISSANCE, ou plus favorablement :

- avec application aux résultats de la société (moyennes de résultats arrêtés ou prévisionnels) de multiples adaptés et raisonnables (PER, PCF, VE/EBIT, VE/EBITDA, VE/CA),
- ces multiples émanant de sociétés comparables,
- ce, en intégrant, le cas échéant, une diminution de valeur due à des éléments de fragilité, par exemple, résultant de la taille de la société, du petit nombre d'hommes clé, d'une activité mono client ou mono produit, ou à d'autres éléments de fragilité identifiés.

S.C.A. SIPAREX CROISSANCE

au 30 juin 2013

Une décote de négociabilité est appliquée à l'évaluation ainsi obtenue, fonction de la capacité de SIPAREX CROISSANCE à organiser le désinvestissement de l'entreprise. Sauf cas spécifique, le taux de cette décote est de 20%.

Plus ponctuellement:

- la méthodologie des références sectorielles pourra être utilisée pour les entreprises appartenant à des secteurs spécifiques (faisant appel à des notions du type « prix par abonné », « prix par lit »),
- la méthodologie de l'actif net, consistant à déterminer une valeur d'actif par évaluation des composantes du bilan de l'entreprise, notamment envisageable en cas de cession d'actifs par appartements, pourra être utilisée.
- Exceptionnellement, d'autres méthodologies pourront être utilisées par SIPAREX CROISSANCE, lorsque les méthodologies ci-dessus ne sont pas appropriées.
- L'actualisation de flux de trésorerie relatifs à l'investissement peut être utilisée par SIPAREX CROISSANCE à des fins de valorisation des investissements, notamment pour des instruments de dette.

La valorisation des lignes dont les évaluations, issues de l'application des méthodes ci-dessus, évoluent peu par rapport à l'investissement à l'origine (+/- 10%) est maintenue à ce même prix.

Par ailleurs, en application des recommandations faites par l'IPEV, l'estimation de la juste valeur est réalisée en tenant compte des caractéristiques spécifiques de chaque investissement. Cette estimation a notamment pu être basée sur le jugement de l'évaluateur et ne s'est pas arrêtée à la seule application de méthodes mathématiques.

2°/ Sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé (« cotées »):

Les titres des sociétés cotées détenus directement par SIPAREX CROISSANCE sont évalués sur la base du cours demandé ("bid prices"), à la date d'arrêt des évaluations sous condition d'un marché actif et de l'absence de restrictions ("lock up" par exemple).

Une décote pourra être appliquée à la valorisation des titres faisant l'objet d'un lock-up, lorsque les volumes d'échange du marché ne sont pas pertinents, le choix d'une autre méthode sera justifié en fonction du contexte.

Lorsque l'investissement a pour sous-jacent une société cotée, la valorisation de l'investissement fait référence aux méthodologies d'évaluation ci-dessus décrites pour les sociétés non cotées, sauf lorsque celles-ci ne sont pas pertinentes en vue d'une évaluation en Juste Valeur.

SIPAREX CROISSANCE utilise les mêmes méthodologies d'évaluation d'une période à l'autre, sauf lorsqu'un changement de méthodologie se traduit par une meilleure estimation de la Juste Valeur de l'investissement.

3°/ Les parts de FCPR sont évaluées à leur dernière valeur liquidative connue et affectées le cas échéant d'une décote pour illiquidité.

XI - ACTIF NET PAR ACTION

L'actif net par action de SIPAREX CROISSANCE ressort à 28,20 € au 30 juin 2013 contre 28,58 € au 31 décembre 2012.

XII - HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

	30/06/2013		2012	
	KPMG Audit	Grant thornton	KPMG Audit	Grant thornton
Total	19 877	19 877	40 260	40 036

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(en Euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et primes d'apport	Réserves	Résultat de l'exercice et report à nouveau	Total
Situation au 31/12/2011	1 255 495	18 832 425	730 945	3 028 280	7 598 778	30 190 428
Augmentation de capital par paiement du dividende en actions						
Droits de l'associé commandité						
Situation après augmentation et réduction de capital	1 255 495	18 832 425	730 945	3 028 280	7 598 778	30 190 428
Droits de l'associé commandité					-62 834	-62 834
Résultat au 31/12/2012					2 799 011	2 799 011
Situation au 31/12/2012	1 255 495	18 832 425	730 945	3 028 280	10 334 955	32 926 605
Droits de l'associé commandité					-27 990	-27 990
Réduction de capital	-517 242	-7 758 630	-300 000		-6 941 388	-15 000 018
Résultat au 31/12/2012					1 570 294	1 570 294
Situation au 30/06/2013	738 253	11 073 795	430 945	3 028 280	4 935 872	19 468 891

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(R 225-81, R 225-83 et R 225-102 du Code de commerce)

(en euros)

NATURE DES INDICATIONS	2009	2010	2011	2012	30/06/2013
SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE :					
Capital social	43 048 740	30 282 795	18 832 425	18 832 425	11 073 795
Nombre d'actions émises de catégorie O	2 866 736	2 015 673	1 252 315	1 252 315	735 073
Nombre d'actions émises de catégorie B	3 180	3 180	3 180	3 180	3 180
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES :					
Produits (1)	7 739 606	6 306 436	2 892 763	2 162 730	1 720 940
Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	5 602 512	4 476 337	1 612 424	678 081	1 110 157
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	1 050 184	6 326 753	6 283 368	2 799 011	1 570 294
Montant des bénéfices distribués (2)	0	0	0	0	0
RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION (2)					
Bénéfices après impôts, mais avant amortissements et provisions	1,95	2,22	1,28	0,54	1,50
Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	0,37	3,13	5,00	2,23	2,13
Dividende versé à chaque action de catégorie O (2)	0	0	0	0	0
Dividende versé à chaque action de catégorie B (2)	0	0	0	0	0
PERSONNEL :					
Nombre de salariés	12	6	4	3	3
Montant de la masse salariale	516 005	361 303	442 259	320 622	123 795
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc...)	283 655	174 900	206 949	141 177	62 350

(1) Plus values brutes de cession, produits des titres de participations, produits de trésorerie et produits accessoires.

(2) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires, il est indiqué le montant des bénéfices dont la distribution est proposée

Immobilisations Financières	CAPITAL	Réserves et Report à nouveau avant affectation des Résultats	QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (%)	VALEUR COMPTABLE des titres détenus		Prêts et Avances consentis par la société et non encore remboursés	Cautions et avoirs donnés par la société	CHIFFRES HT du dernier exercice clos	RESULTAT du dernier exercice clos	Dividende encaissé par la société au cours de l'exercice	OBSERVATIONS	Date des Comptes
				BRUT	NET							
Filiales et participations												
A. Renseignements détaillés												
concernant les filiales et les participations ci-dessous												
1. Filiales												
(+50% du capital détenu par la société)												
2. Participations												
(10 à 50% du capital détenu par la société)												
OCUID	400 000,00	724 319,00	25,75	361 535		65 477		318 775	56 956			au 31/12/12
CROISSANCE NERGECO	10 725 176	1 133 593	20,01	2 146 084				0	417 517			au 31/12/12
CECEP	6 471 063	1 433 705	15,06	1 846 326		4		0	-267 933			au 30/09/12
FINANCIERE KI 2003	3 068 300	3 163 036	28,50	1 992 500				44 509 946	496 279			dépôt de bilan
SE INVESTISSEMENT	9 920 573	5 455 916	26,67	444 885				580 236	117 195			conso. au 31/03/12
BLANC DIVOIRE			11,64	1 259 996								au 31/12/12
FINANCIERE DE LA MOTTE			10,29	545 798								dépôt de bilan
VENSYS POST EQUIPMENT	5 153 760	3 074 401	11,58	596 741				36 924 510	479 510			conso. au 31/12/12
TOTAL				9 193 865		3 817 708						
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations												
1. Filiales non reprises au paragraphe A												
a) Filiales françaises (ensemble)												
b) Filiales étrangères (ensemble)												
2. Participations non reprises au paragraphe A												
a) Dans les sociétés françaises (ensemble)												
b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)												
C. Renseignements globaux concernant les autres valeurs mobilières												
1. Actions et bons de souscription d'actions												
a) Autres TIAP										860 170		
b) Titres de placement												
2. Obligations												
a) Autres TIAP												
b) Titres de placement												
TOTAL				32 165 744		17 371 108						

S.C.A SIPAREX CROISSANCE
 au 30 juin 2013

VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE DE TIAP

Méthode d'évaluation	Montant à l'ouverture			Montant au 30/06/2013		
	Valeur Brute	Valeur Nette	Valeur Estimative	Valeur Brute	Valeur Nette	Valeur Estimative
Multiples du résultat	25 139 193	12 356 792	14 751 118	22 000 019	9 554 908	10 519 161
Sociétés cotées	81 716	19 069	19 069	85 860	21 589	21 589
Référence à un prix de transaction	3 082 564	3 082 486	3 418 672	1 803 301	1 668 988	1 904 330
Autres méthodes	807 061	307 861	307 861	675 716	307 861	307 861
Actif Net Réévalué	7 126 422	3 192 334	3 270 074	6 992 025	3 195 207	3 255 261
	36 236 956	18 958 542	21 766 794	31 556 921	14 748 553	16 008 203

S.C.A SIPAREX CROISSANCE
au 30 juin 2013

VARIATION DE LA VALEUR DU PORTEFEUILLE DE TIAP

	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR ESTIMATIVE
Montant à l'ouverture de l'exercice	18 958 542	21 766 794
Acquisition de l'exercice		
Cessions de l'exercice	4 680 035	6 000 073
Reprises de provisions sur titres cédés	286 035	286 035
Plus et moins-values sur cessions de titres		
-détenus au début de l'exercice		- 22 926
-acquis dans l'exercice		
Variation de la provision pour dépréciation	184 012	184 012
Autres variations des plus-values latentes		
-sur titres acquis dans l'exercice		
-sur titres acquis antérieurement		- 205 641
MONTANT A LA CLOTURE	14 748 553	16 008 202